

CONDITIONS & TARIFS
DES OPÉRATIONS ET
SERVICES BANCAIRES
AUX PARTICULIERS
À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2017



CAISSE D'ÉPARGNE
ALSACE

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2017.

La Caisse d'Epargne fonde ses relations avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- A toute ouverture de compte nous vous remettons sur simple demande une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Vous pouvez également vous la procurer dans votre agence Caisse d'Epargne et sur notre site internet : www.caisse-epargne.fr^(*).
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2017).

() Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.*

■ Extrait standard des tarifs 2017 aux particuliers

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors promotions ou tarifs spécifiques à une partie de la clientèle.

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard de tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Direct Ecoreuil internet).	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (AlertEcoreuil)	2,00 €/mois (hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, 24,00 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Visa Classic)	44,00 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Carte Visa Classic)	44,00 €/an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea)	44,00 €/an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	Cartes Infinite et Platinum : gratuit Cartes Visa Premier et Visa Classic débit immédiat et Visa Electron Sensea : 1,00 €/retrait (à partir du 2 ^e retrait/mois) Cartes Visa Premier et Visa Classic débit différé : 1,00 €/retrait à partir du 5 ^e retrait/mois
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	<ul style="list-style-type: none">• En agence : 3,90 € par virement• Par Internet : gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	<ul style="list-style-type: none">• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : gratuit• Frais de paiement d'un prélèvement : gratuit
Commission d'intervention	8,00 €/opération avec un plafond de 80,00 €/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement) ⁽¹⁾	18,30 €/an
Frais de tenue de compte (hors offres groupées de services)	4,50 €/trimestre - soit, pour information, 18,00 €/an Gratuit pour les moins de 26 ans

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs 3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture	5
Relevés de compte	5
Tenue de compte	5
Services en agence	5
Services Bancaires de Base	6

2 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil	7
Relevé en ligne	7
Règlement SEPA mail	7
Bouquet numérique	7
AlertEcureuil	7
Coffre-fort numérique	7
Libre Service Ecureuil	7
Webprotection	7
Service de Sécurisation des Opérations en Ligne ..	7

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes	7
Virements	9
Prélèvements/TIP	10
Chèques	10
Autres services	11

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté	11
Offre Satellis	12
Offre Coloc 18-30 ans	14
Offre d'accompagnement de la Clientèle en Situation de Fragilité financière (OCF)	14

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention	14
Opérations particulières	14
Incidents de paiement	15

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Les découverts	16
Crédits à la consommation	16
Crédits immobiliers	16
Prestations diverses	17
Frais d'acte de garantie	17
Crédits en devises CHF	17

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire	18
Assurance vie	19
Placements financiers	19
Bons d'épargne et bons de caisse	20
Les métaux précieux	20
La gestion privée	20

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Assurance - Assistance	20
------------------------------	----

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

Successions	21
-------------------	----

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Change manuel	21
Virements internationaux	22
Chèques	22
Autres services	23

11 RÉSOUDRE UN LITIGE

Service Relations Clientèle	23
Médiateur de la Caisse d'Épargne d'Alsace	23
Médiateur de l'AMF	23

AUTRES

Numéros utiles	24
Lexique	24

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

■ Ouverture, transformation, clôture

- Ouverture de compte*** Gratuit
- Service de changement de domiciliation bancaire vers la Caisse d'Épargne (Domilis) Gratuit
- Service de changement de domiciliation bancaire vers une autre banque (Récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt) Gratuit
- Dénonciation de la convention de compte joint 31,00 €
- Clôture de compte*** Gratuit

■ Relevés de compte

- Relevé de compte papier ou numérique (sous réserve de la souscription au service E-documents) Gratuit
- Périodicité mensuelle*** Gratuit
- Autres périodicités 0,88 €/relevé supplémentaire
- Récapitulatif annuel de frais Gratuit
- Edition d'historique et/ou relevé de compte au guichet 6,10 €

■ Tenue de compte***

- Participation frais de tenue de compte offre Satellis Ecuveuil et Bouquet Numérique (si instrument de paiement) 4,50 €/trim.

Cotisation pour les moins de 26 ans	Gratuit
--	----------------

- Frais de tenue de compte et de gestion de compte inactif ⁽¹⁾ (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code Monétaire et Financier) 30,00 €/an et compte
- Frais de traitement des écarts de comptage 10,80 €
- Courrier conservé en agence 85,00 €/an
- Edition de BIC/IBAN Gratuit

■ Services en agence

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE CHÈQUES

- Les opérations d'espèces : versement/retrait d'espèces au guichet de votre agence sans émission de chèque Gratuit
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice) 5,00 €
- Remise de chèques ^{(2) (3)***} Gratuit

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)⁽⁴⁾

- Recherche d'opérations sur compte de dépôt et compte d'épargne⁽⁵⁾
 - Demande d'un historique d'opérations** (hors compte titre)
 - Données en ligne 15,00 € par compte et par année d'historique
 - Données historisées (support) 20,00 € par compte et par année d'historique
 - Demande d'un justificatif d'opération** : virement, pièce comptable... 15,00 € par opération
 - Demande de situation rétroactive (solde) à une date donnée** (hors compte titre)
 - Données en ligne 15,00 € par compte
 - Données historisées (support) 20,00 € par compte

⁽¹⁾ Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

⁽²⁾ Date de valeur : J+1 jour ouvré (J = jour de comptabilisation)*

⁽³⁾ Délai d'encaissement* des fonds : 15 jours ouvrés au maximum

⁽⁴⁾ Hors champ d'application de la Directive Européenne sur les services de Paiement, article L. 133-1 du Code Monétaire et Financier.

⁽⁵⁾ Si recherches de plus de 10 ans et/ou recherches sur compte soldé : selon devis (tarif horaire : 35 € avec un minimum de 100 €)

* Se référer au lexique

** Frais d'attestation en sus le cas échéant

*** Prestations de base au sens des articles L 312-1 et D 312-5 du Code monétaire et financier.

- Demande de copie de chèque** 18,00 € par chèque
- Demande de copie de mandat de prélèvement** 31,00 € par mandat
- Demande de copie d'une opération effectuée par carte (+frais éventuels facturés par la banque du commerçant)
 - En France 39,00 € par opération
 - A l'étranger 72,00 € par opération
- Recherches sur compte titre⁽¹⁾ selon devis
- Demande d'un historique d'opérations ** (tarif horaire : 35,00 €)
- Demande de situation rétroactive (position à une date donnée ** 76,00 € par compte
- Demande de duplicata IFU⁽¹⁾
 - Donnée disponible en ligne 24,00 €
 - Donnée historisée (support) 50,00 €
- Attestation ISF (par foyer fiscal)⁽¹⁾
 - Donnée disponible en ligne 38,00 €
 - Donnée historisée (support) 76,00 €
- Partage judiciaire⁽¹⁾
- Arrêtés d'un compte (à une date donnée) ** 49,00 €
- Arrêtés de comptes (plusieurs comptes et/ou différentes dates) ** selon devis min 100,00 € max 350,00 € (tarif horaire : 35,00 €)
- Délivrance d'attestation (hors attestation ISF) 23,35 €/attestation

AUTRES SERVICES

- Edition de la liste des opérations automatiques Gratuit
- Frais de recherche d'adresse inconnue (pli non distribué) 30,00 €/an

COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort
 - Inférieure à 11 dm³ 49,90 €/an
 - 11 à 20 dm³ 71,20 €/an
 - 21 à 35 dm³ 98,60 €/an
 - 36 à 55 dm³ 104,90 €/an
 - 56 à 80 dm³ 135,20 €/an
 - 81 à 110 dm³ 168,90 €/an
 - Supérieur à 110 dm³ 297,90 €/an
- Frais de location saisonnière de coffre-fort 1 trimestre maximum 50% du tarif annuel
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs) Frais réels

■ Services Bancaires de Base (services définis à l'article D312-5-1 du Code Monétaire et Financier offerts dans le cadre du droit au compte)

- Comprenant : Gratuit
- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte***
 - Un changement d'adresse par an***
 - La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire***
 - La domiciliation de virements bancaires***
 - L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte***
 - L'encaissement de chèques et de virements bancaires***
 - Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance***
 - Des moyens de consultation à distance du solde du compte***
 - Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte***
 - Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne
 - Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiements équivalents offrant les mêmes services
 - La réalisation des opérations de caisse

⁽¹⁾ Si recherches de plus de 10 ans et/ou recherches sur compte soldé : selon devis (tarif horaire : 35,00€ avec un minimum de 100€)

** Frais d'attestation en sus le cas échéant

*** Prestations de base au sens des articles L 312-1 et D 312-5 du Code monétaire et financier.

2 BANQUE À DISTANCE

- **Direct Ecureuil*****
Abonnement à des services de banque à distance (Internet⁽¹⁾, téléphone fixe⁽²⁾
Téléphone mobile, SMS, etc...) Gratuit
- **E-Documents dont relevé de compte en ligne** Gratuit
- **Règlement SEPAmail**
 - Réponse à une demande de règlement Gratuit
 - Emission d'un virement SEPA via règlement SEPAmail Gratuit
- **Bouquet numérique : abonnement banque à distance + coffre-fort numérique + relevé numérique** 1,00 €/mois
Cotisation pour les moins de 26 ans 1/2 tarif
- **AlertEcureuil** Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
 - Frais d'abonnement au service 2,00 €/mois
- **Coffre-fort numérique** (3 mois gratuits) 1,20 €/mois
- **Libre-Service Ecureuil** Service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs automatiques de la Caisse d'Epargne Gratuit
- **Webprotexion** Service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés Abonnement Gratuit
- **Service de Sécurisation des Opérations en Ligne (SOL)**
 - Adhésion au service SOL SMS ou SOL CAP (carte à puce) Gratuit

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

■ Cartes (hors offres groupées de services)

COTISATION CARTES

Cartes de paiement***

- Carte Visa Infinite* 310,00 €/an
 - Carte Visa Platinum* 195,00 €/an
 - Carte Visa Premier* 130,00 €/an
 - Carte Visa Classic* à débit immédiat ou débit différé 44,00 €/an
 - Carte Visa Electron Sensea* 44,00 €/an
- (carte à autorisation systématique)

Cotisation pour les moins de 26 ans

1/2 tarif

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès

(2) Service gratuit + prix d'un appel (hors surcoût selon opérateur)

* Option carte supplémentaire : 50% de réduction sur le prix de la 2^e carte de même niveau ou de niveau inférieur détenue sur le même compte par le titulaire, cotitulaire ou le mandataire.

*** Prestations de base au sens des articles L 312-1 et D 312-5 du Code monétaire et financier.

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard (12-17 ans) 12,00 €/an
 - Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux Gratuit
 - Réédition du code carte 1,50 €/par réédition
 - Rechargement occasionnel Gratuit
 - Rechargement programmé 3,00 €/an
 - Frais de refabrication de carte 8,00 €

Cartes de retrait

- Carte Nomade (uniquement sur livrets d'épargne) 12,00 €/an

Cotisation pour les moins de 26 ans	Gratuit
--	----------------

- Carte interbancaire Equilibra ou carte Nomea ⁽¹⁾ (majeur protégé) 24,00 €/an
- Carte Equilibra sans code (majeur protégé) 24,00 €/an
- Carte de retrait nationale 30,00 €/an
- Carte Tribu (12-18 ans) (cette carte n'est plus commercialisée) Gratuit
- Carte Tribu Cirrus (12-18 ans) 18,60 €/an
(cette carte n'est plus commercialisée)

Cartes de débit/crédit (cartes associées à un crédit renouvelable)

- Carte Visa Platinum* Izicarte ⁽²⁾ 195,00 €/an
- Carte Visa Premier* Izicarte ⁽²⁾ 130,00 €/an
- Carte Visa Classic* Izicarte ⁽²⁾ à débit immédiat ou différé 44,00 €/an

Carte de crédit (carte associée à un crédit renouvelable)

- Carte Teoz⁽²⁾ (cette carte n'est plus commercialisée) 18,00 €/an

PAIEMENTS PAR CARTE

- Paiement en euros dans la zone euro Gratuit
- Paiement en devises
 - Commission proportionnelle 2,80 %
 - Perception maximum 6,25 €

RETRAITS D'ESPECES PAR CARTE EN € A UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS***

	Frais par retrait en France et UE**	
	DAB Caisse d'Epargne	DAB autre banque
Carte Visa Infinite	Gratuit	Gratuit
Carte Visa Platinum		Gratuit
Carte Visa 1 ^{er} et Visa Classic - à débit immédiat		à partir du 2 ^e retrait dans le mois: 1 €/retrait à partir du 5 ^e retrait dans le mois: 1 €/retrait
- à débit différé		
Carte Visa Electron Sensea et Carte Equilibra		à partir du 2 ^e retrait dans le mois: 1€/retrait

- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque 6,25 €
- Retrait SMS : retrait d'espèces sans carte bancaire au DAB d'une Caisse d'Epargne 1,00 €

(1) Sous réserve de commercialisation

(2) Izicarte et Teoz sont des produits de Natix Financement, SA au capital de 60 793 320 €

Siège social : 5 rue Masseran – 75007 Paris – 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levasser - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

* Option carte supplémentaire : 50% de réduction sur le prix de la 2^e carte de même niveau ou de niveau inférieur détenue sur le même compte par le titulaire, cotitulaire ou le mandataire.

** Carte détenue hors offre groupée Bouquet Liberté ou Forfait Satellis

*** Prestations de base au sens des articles L 312-1 et D 312-5 du Code monétaire et financier.

RETRAITS EN DEVISES

- Frais par retrait d'espèces aux DAB
 - Commission proportionnelle 2,80 %
 - Commission fixe 3,20 €
- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence
 - Commission proportionnelle 2,80 %
 - Commission fixe 6,25 €

LES AUTRES SERVICES DE RETRAITS D'ESPECES

- Service retraits déplacés illimités 13,20 €
Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro dont France.
- Services retraits déplacés à l'international (Offre réservée aux 12-25 ans) 12,00 €
Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro et 4 retraits en devises gratuits par mois.

LES AUTRES SERVICES

- Services de paiement électroniques
 - E-carte bleue 12,00 €/an
 - S-money Gratuit⁽¹⁾
- Choix du visuel – visuel de collection permanente (hors visuel standard gratuit)
 - Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic 10,30 €⁽²⁾
 - Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier Gratuit⁽³⁾
 - Carte Bancaire Rechargeable Mastercard 12-17 ans 6,00 €⁽²⁾
- Choix du visuel – visuel personnel
 - Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic 12,30 €⁽²⁾
- Réédition ou réactivation du code carte 6,50 €
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement 5,50 €
- Frais d'envoi de cartes bancaires à domicile, envoi recommandé 8,20 €
- Refabrication de la carte avant échéance :
 - En cas de perte ou vol 100% du prix⁽⁵⁾
 - En cas de carte hors service Prorata sur nouvelle carte
 - Suite à l'utilisation frauduleuse de la carte ou des données qu'elle contient Gratuit
 - Après blocage pour usage abusif 100% du prix
- Traitement exceptionnel des cartes commandées en urgence 58,00 €

■ Virements SEPA***

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'EPARGNE

- Occasionnel Gratuit
- Permanent Gratuit

FRAIS PAR VIREMENT OCCASIONNEL VERS UNE AUTRE BANQUE⁽⁴⁾

- Au guichet de l'agence 3,90 €
- Par Internet Gratuit
- Virement occasionnel incomplet 15,50 €

(coordonnées bancaires absentes ou incorrectes)

(1) Pour S-money mise en service gratuite ; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money.

(2) Cotisation due à chaque commande d'un visuel, hors cotisation carte (en cas de souscription, renouvellement à l'échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(3) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 10,30 € au-delà.

(4) Émission d'un virement SEPA

(5) Tarification remboursée pour tout détenteur de « l'Assurance sur compte » (détenu dans le cadre du forfait Bouquet Liberté ou à l'unité) ou de « Satellis Assurances » (détenu dans le cadre des forfaits Satellis).

*** Prestations de base au sens des articles L 312-1 et D 312-5 du Code monétaire et financier.

FRAIS PAR VIREMENT PERMANENT VERS UNE AUTRE BANQUE ⁽¹⁾	
○ Au guichet de l'agence	0,45 €/vir.
○ Par Internet	Gratuit
● Emission d'un virement compensé à J* (virement interbancaire en France)	21,40 €

AUTRES OPERATIONS

● Frais d'annulation ou de modification d'un virement avant émission	Gratuit
● Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort	27,40 €
● Demande de retour de fonds sur liste de virements « papier » émis à tort	27,40 €
● Message SWIFT-Avis de sort	30,00 €

■ Prélèvements SEPA/TIP

PRELEVEMENT

● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
● Frais par paiement d'un prélèvement SEPA***	Gratuit
● Frais de mise en place d'un consentement sur mandat de prélèvement SEPA B2B	10,00 €

OPPOSITION SUR PRELEVEMENT

● Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvement	Gratuit
● Opposition tout prélèvement SEPA	30,80 €
● Retrait de consentement/ Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente)	
○ En agence	15,70 €
○ Sur internet	Gratuit
● Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité (par couple ICS/RUM ou ICS)	
○ En agence	15,70 €
○ Sur Internet	Gratuit
● Ajout d'un émetteur à sa Liste Blanche	
○ En agence	15,70 €
○ Sur internet	Gratuit
● Demande de copie de mandat de prélèvement auprès du créancier (si contestation non fondée)	31,00 €
● Paiement d'un titre interbancaire de paiement (TIP/SEPA)***	Gratuit

■ Chèques

● Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
● Traitement des remises chèques non affectées (coordonnées bancaires absentes ou erronées)	10,50 €
● Frais d'envoi de chèquiers à domicile, envoi simple	Gratuit
● Frais d'envoi de chèquiers à domicile, envoi recommandé	8,20 €
● Frais d'émission d'un chèque de banque tiré sur le compte de dépôt ou sur un Livret autre que le Livret A	12,50 €
● Remise de chèque libellé en € payable en France***	Gratuit
Date de valeur	J+1 ouvré*
Délai d'encaissement*	15 jours ouvrés* au maximum
● Paiement d'un chèque	Gratuit
Date de valeur	J*
● Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé	Gratuit
● Destruction de chéquier commandé et non récupéré à l'agence après 2 mois	7,15 €
● Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur :	
○ Sur chèque ou chèque de banque	16,00 €
○ Sur chéquier ou série de chèques	26,50 €

(1) Émission d'un virement SEPA

* Se référer au lexique

*** Prestations de base au sens des articles L 312-1 et D 312-5 du Code monétaire et financier.

■ Autres services

- Service opérations courantes illimitées 30,60 €/an
 - Virements SEPA/prélèvements SEPA en France et zone euro sur tous les canaux
 - Recherche simple de documents (moins de 12 mois)
 - Réédition ou réactivation du code carte
 - Chèques de banque
- Service franchise d'agios 15,00 €/an
(montant de la franchise 7,50 €/trimestre)
- Epargne automatique : Eparfix/Eparplus Gratuit

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

Les clients titulaires d'une offre groupée de services, hors Bouquet Numérique, sont exonérés des frais de tenue de compte.

■ Bouquet Liberté

UN ENSEMBLE DE SERVICES ESSENTIELS

- Compte de dépôt
- Une carte de paiement internationale
- Chéquier
- Relevé de compte mensuel numérique (ou papier)
- Autorisation de découvert personnalisée (*sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Épargne. Service non commercialisé auprès des mineurs*)
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance)
- Libre Service Ecureuil
- Assurance sur compte⁽¹⁾ formule individuelle ou famille
- Absence de frais de tenue de compte
- Retrait d'espèces à un DAB Caisse d'Épargne Gratuit
- Retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :
 - 3 retraits par mois gratuits avec une Carte Visa Electron Sensea puis 1,00 €/retrait
 - 4 retraits par mois gratuits avec une Carte Visa Classic Izicarte ou Visa Classic puis 1,00 €/retrait
 - 6 retraits par mois gratuits avec une Carte Visa Premier Izicarte ou Visa Premier puis 1,00 €/retrait
 - Gratuits et illimités avec une carte Visa Infinite et Visa Platinum

COTISATION A UNE OFFRE GROUPEE DE SERVICES BOUQUET LIBERTE

CARTE BANCAIRE AU CHOIX

• Visa Infinite	360,00 €/an	30,00 €/mois
• Visa Platinum ou Visa Platinum Izicarte	240,00 €/an	20,00 €/mois
• Visa Premier ou Visa Premier Izicarte	180,00 €/an	15,00 €/mois
• Visa Classic ou Visa Classic Izicarte débit différé	106,80 €/an	8,90 €/mois
• Visa Classic ou Visa Classic Izicarte débit immédiat	106,80 €/an	8,90 €/mois
• Visa Electron Sensea (cette offre n'est plus commercialisée)	106,80 €/an	8,90 €/mois

Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18 €/an soit 1,5 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances – Voir conditions générales ou notice d'information.

AVANTAGES FAMILLE SUR CARTES SUPPLEMENTAIRES

- 2^e Visa Infinite 12,90 €/mois
- 2^e Visa Platinum ou Visa Platinum Izicarte 8,10 €/mois
- 2^e Visa Premier ou Visa Premier Izicarte 5,40 €/mois
- Visa Classic ou Visa Classic Izicarte débit différé 1,80 €/mois
- Visa Classic ou Visa Classic Izicarte débit immédiat 1,80 €/mois

COTISATION BOUQUET LIBERTE-JEUNES

- cotisation 12-17 ans 12,00 €/an 1,00 €/mois
- cotisation 18-21 ans 75% de réduction
- cotisation 22-25 ans 50% de réduction

Gratuité du service AlertEcoreuil pour les 12-25 ans

Gratuité du service Coffre-Fort numérique pour les 18-25 ans

DES SERVICES COMPLEMENTAIRES A TARIF PREFERENTIEL

(facturables en sus de la cotisation Bouquet Liberté)

- Pour 1 service payant souscrit 10% de remise sur son prix à l'unité
- Pour 2 services payants souscrits 20% de remise sur leur prix à l'unité
- Pour 3 services payants souscrits 30% de remise sur leur prix à l'unité

SERVICES « DU QUOTIDIEN »

Tarif mensuel par service

- Retraits illimités aux DAB d'une autre banque (zone Euro dont France) 1,10 €
 - Retraits illimités aux DAB d'une autre banque en zone Euro dont France + 4 retraits gratuits par mois hors zone Euro (offre réservée aux 18-25 ans) 1,00 €
 - Opérations courantes illimitées 2,55 €
 - Franchise d'agios⁽¹⁾ (montant de la franchise 7,50 €/trimestre) 1,25 €
 - Coffre-fort numérique⁽¹⁾ 1,20 €
 - AlertEcoreuil 2,00 €
 - E-Carte Bleue⁽¹⁾ 1,00 €
 - Epargne automatique: Eparfix/Eparplus Gratuit
- ## SERVICES «ASSURANCES»^{(2) (3)} Tarif annuel à l'unité^{(4) (5)} (hors frais de gestion)
- Protection Juridique 80,80 €
 - Sécur'Média Individuelle Formule 1 37,00 €
 - Sécur'Média Individuelle Formule 2 79,00 €
 - Sécur'Média Famille Formule 1 56,00 €
 - Sécur'Média Famille Formule 2 109,00 €
 - Assurance sur Epargne 24,00 €

■ OFFRES SATELLIS

SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services⁽⁶⁾ réservée aux personnes protégées comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement⁽⁷⁾), le Service Opposition⁽⁷⁾, Satellis Assurance⁽⁷⁾. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait Equilibra ou de paiement international à autorisation systématique (Visa Electron Sensea à autorisation systématique).

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Autonomie	
Carte Equilibra (avec ou sans code) ou carte Nomea*	3,30 €/mois soit 39,60 €/an
Carte Visa Electron Sensea	4,30 €/mois soit 51,60 €/an

(1) Services non commercialisés auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(4) Tarifs annuels prélevés mensuellement, en vigueur au 01/09/2016 susceptibles d'évolution (hors frais de gestion). Les frais de gestion sont de 4 € pour la Protection Juridique et 3 € pour Sécur'Média et Assurance sur Epargne. La 1^{ère} mensualité intègre les frais de gestion et taxes.

(5) Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurance.

(6) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture du compte, le relevé de compte et le chéquier.

(7) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

* sous réserve de commercialisation

SATELLIS AUTONOMIE PLUS

Satellis Autonomie Plus est une offre groupée de services⁽¹⁾ réservée aux personnes protégées comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement⁽²⁾), le Service Opposition⁽²⁾, Satellis Assurance⁽²⁾. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire.

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Autonomie Plus	
Satellis Autonomie Plus	1,00 €/mois soit 12,00 €/an Gratuit pour les mineurs protégés

SATELLIS INTEGRAL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS, SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS SENSEA (commercialisation arrêtée)

Cotisation	Satellis Intégral	Satellis Essentiel Satellis Essentiel Plus Satellis Sensea
Carte Visa Infinite ⁽³⁾	32,50 €/mois soit 390,00 €/an	
Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽³⁾	16,00 €/mois soit 192,00 €/an	
Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽³⁾ à débit immédiat		10,25 €/mois soit 123,00 €/an
Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽³⁾ à débit différé		10,25 €/mois soit 123,00 €/an
Carte Visa Electron Sensea		10,25 €/mois soit 123,00 €/an

SATELLIS JEUNE 16-17, SOLUTION 16-17, FUTEO (commercialisation arrêtée)

Cotisation	Satellis Jeune 16-17 / Solution 16-17	Futéo
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/mois soit 12,00 €/an	
Carte Visa Classic à débit immédiat		1,00 €/mois soit 12,00 €/an

RETRAITS D'ESPECES PAR CARTE

	Satellis Intégral	Satellis Essentiel Plus Satellis Essentiel Satellis Sensea Futéo-Solution Jeune 16-17	Satellis Autonomie Sensea	Satellis Autonomie Equilibra
Retrait d'espèces à un DAB Caisse d'Epargne	Gratuit			
Retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	4 retraits gratuits/mois à partir du 5 ^e retrait 1,00 €/ retrait ⁽⁴⁾	3 retraits gratuits/mois à partir du 4 ^e retrait 1,00 €/ retrait	4 retraits gratuits/ mois à partir du 5 ^e retrait 1,00€/retrait	1 retrait gratuit/ mois à partir du 2 ^e retrait 1,00€/retrait

(1) Sans frais à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

(2) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(3) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(4) Gratuit pour la Carte Visa Infinite.

■ OFFRE « COLOC » 18-30 ANS

Un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier

- Direct Ecureuil (accès banque à distance)

Gratuit

- En option : Carte Visa Electron Sensea
(carte de paiement à autorisation systématique)

1,00 €/carte/mois

■ OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) comprenant :

- La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt
- Une carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea)
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte
- Quatre virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité
- Deux chèques de banque par mois
- Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement (Direct Ecureuil)
- Un système d'alertes sur le niveau du solde du compte (AlertEcureuil)
- La fourniture de relevés d'identités bancaires
- Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2 du Code Monétaire et Financier
- Un changement d'adresse une fois par an
- Libre-Service Ecureuil

Cotisation à l'offre groupée de service OCF

36,00 €/an soit 3,00 €/mois

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

■ Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Par opération 8,00 €
- Dans la limite d'un plafond mensuel de 80,00 €
Pour les détenteurs de l'offre d'accompagnement de la clientèle en situation de fragilité (OCF) et les bénéficiaires des Services Bancaires de Base :
- Par opération 4,00 €
- Dans la limite d'un plafond mensuel de 20,00 €

■ Opérations particulières

- Ouverture d'un dossier précontentieux 24,00 €
- Ouverture d'un dossier contentieux 48,00 €
- Frais de saisie attribution, avis à tiers détenteurs
 - Compte de dépôt libellé en euros 100,00 €
 - Compte de dépôt libellé en CHF 110,00 CHF
- Opposition administrative dans la limite de 10% du montant dû au Trésor Public
 - Compte de dépôt libellé en euros 100,00 €
 - Compte de dépôt libellé en CHF 110,00 CHF
- Courrier de relance (solde irrégulier) 13,70 €

■ Incidents de paiement

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque non provisionné 13,70 €

Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques.

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux de la carte ou des données qu'elle contient, redressement ou liquidation judiciaire du bénéficiaire Gratuit
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif par le titulaire 50,70 €
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance du compte suite à incident de paiement par carte 25,30 €
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire 50,70 €

REJET DE CHÈQUE

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejets de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et co-titulaire
- Les frais d'envoi AR de la lettre d'injonction
- La déclaration Banque de France
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement
 - Chèque inférieur ou égal à 50 € 22,00 €/chèque⁽¹⁾
 - Chèque supérieur à 50 € 42,00 €/chèque⁽¹⁾
- Plafond unique tous chèques confondus 100,00 €/jour
- Mise en interdiction bancaire par un autre établissement 24,00 €
- Chèque payé en période d'interdiction bancaire 24,00 €

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet d'un prélèvement-TIP
- Si inférieur à 20 € montant de l'opération
- Si supérieur ou égal à 20 € 12,00 €/rejet
- Frais dans la limite d'un plafond de 20 opérations/mois
- Pour les détenteurs des Services Bancaires de Base et de l'OCF 1/2 tarif dans la limite de 3 opérations/mois

(1) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

■ Les découverts (sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Épargne. Service non commercialisé auprès des mineurs)

Autorisation de découvert ⁽¹⁾ à durée indéterminée:

- taux nominal annuel ⁽²⁾ 14,50 %
- frais de mise en place 18,00 €
- frais annuels de gestion 18,00 €

Pour les jeunes de moins de 26 ans 1/2 tarif

Autorisation de découvert ⁽¹⁾ négocié à durée déterminée (inférieure à 3 mois) :

- taux nominal annuel ⁽²⁾ 14,50 %
- frais de mise en place Gratuit

Découvert non autorisé* :

- Taux nominal annuel ⁽²⁾ Taux d'usure ⁽³⁾
- Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs 3,00 €/trim.

Non compris dans le TAEG, s'applique pour tous types de découvert d'un montant inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes

■ Crédits à la consommation ⁽⁴⁾

CREDIT RENOUELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et IZICARTE sont des produits de NATIXIS Financement ⁽⁵⁾ qui en fixe les conditions tarifaires auprès du service consommateur.

PRETS PERSONNELS

- Frais de dossier (% du montant emprunté) 1%

PRETS ETUDIANTS-MICRO PORTABLE ETUDIANT-CREDIT PERMIS 1 €/JOUR

PRET POUR AVANCER

- Frais de dossier Gratuit

■ Crédits immobiliers ⁽⁶⁾

- Frais de dossier (% du montant emprunté) 1,00 %
 - Minimum 240,00 €
 - Maximum 2000,00 €

ASSURANCES

- Assurance des emprunteurs ⁽⁷⁾ nous consulter
- Garantie Revente et Services Résidence Principale ⁽⁸⁾
 - un seul prélèvement sur 5 ans 185,00€ pour 5 ans
 - un seul prélèvement annuel pendant 5 ans 37,00 €/an sur 5 ans

(1) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'exédant pas 30 jours consécutifs.

(2) Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) du découvert est indiqué sur l'offre préalable et sur les relevés de compte.

(3) Ce taux plafond est calculé par la Banque de France pour la catégorie « Découvert en compte » tel que publié trimestriellement au Journal Officiel pour servir de référence pour le trimestre suivant.

(4) Accessible à partir de 18 ans, sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur.

(5) SA au capital de 60 793 320 € - Siège Social : 5, rue Masseran 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13

(6) Accessible à partir de 18 ans, sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur.

Pour le financement d'une opération relevant des articles L.313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

(7) Contrat CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations

(8) Garantie Revente et Services Résidence Principale est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

* Se référer au lexique.

■ Prestations diverses

• Délivrance certificat APL, certificat CAF, attestation de fin de prêt, attestations diverses, l'attestation	23,35 €
• Duplicata d'un contrat de prêt	27,90 €
• Réédition d'un tableau d'amortissement ou tout document lié à un dossier de prêt	25,50 €
• Relevé annuel d'intérêts, année écoulée	Gratuit
• Relevé annuel d'intérêts, années précédentes	17,50 €
• Option Primo-Ecureuil : modulation d'échéances, envoi de tableau d'amortissement	25,50 €
• Frais de mise en œuvre de l'option Primo-Report	44,50 €
• Modification de compte de prélèvement	18,50 €
• Modification du jour de prélèvement de l'échéance	18,50 €
• Simulation de décompte de remboursement anticipé	Gratuit
• Information annuelle des cautions	Gratuit
• Acte de gestion sur crédit non débloquent/non totalement débloquent	25,50 €
• Etude de plan de financement	Gratuit
• Frais d'étude dossier complexe	nous consulter
• Frais d'étude de dossier de crédit immobilier en cas de non conclusion ou d'annulation du prêt, maximum 150 €	0,75 % du montant du prêt
• Mainlevée totale ou partielle d'hypothèque	86,00 €
• Mainlevée totale ou partielle de gage	65,00 €
• Mainlevée totale ou partielle de nantissement	65,00 €
• Mainlevée de nantissement pour déblocage partiel de fonds	32,50 €
• Frais d'avenant :	1% du capital restant dû
○ Minimum crédit consommation	90,00 €
○ Minimum crédit immobilier (hors substitution assurance emprunteur relevant de la loi Hamon)	283,00 €
• Frais d'avenant financier	1,5% du capital restant dû
○ Minimum	400,00 €

■ Frais d'acte de garantie

• Caution bancaire :	
○ Commission d'engagement périodique	de 1 % à 3 %
○ Frais d'acte : minimum 185,00 €, maximum 1055,00 €	1 %
• Promesse de caution chaise (émission et édition de la promesse)	84,00 €
• Prises de garanties :	
○ Nantissements	
Frais de rédactions d'actes	71,00 €
Frais réglementaires (enregistrement, ...)	nous consulter
○ Caution personne physique	71,00 €
○ Hypothèques, Privilège du Prêteur de Deniers, gages	frais réels

■ Crédits en devise CHF

PRÊTS PERSONNELS

• Frais de dossier	1 %
--------------------	-----

CRÉDITS IMMOBILIERS

• Frais de dossier	1 %
○ Minimum	270,00 CHF
○ Maximum	2 200,00 CHF

PRESTATIONS DIVERSES

• Délivrance certificat APL, certificat CAF, attestation de fin de prêt, attestations diverses, l'attestation	25,70 CHF
• Duplicata d'un contrat de prêt	30,70 CHF
• Réédition de tableau d'amortissement ou tout document lié à un dossier de prêt	28,10 CHF
• Relevé annuel d'intérêts, année écoulée	Gratuit

• Relevé annuel d'intérêts, années précédentes	19,30 CHF
• Report d'échéance	48,90 CHF
• Modification de compte de prélèvement	20,40 CHF
• Modification du jour de prélèvement de l'échéance	20,40 CHF
• Simulation de décompte de remboursement anticipé	Gratuit
• Information annuelle des cautions	Gratuit
• Acte de gestion sur crédit non débloqué ou en cours de déblocage	28,10 CHF
• Etude de plan de financement	Gratuit
• Frais d'étude de dossier de crédit immobilier en cas de non conclusion d'annulation du prêt, maximum 171 CHF	0,75 % du montant du prêt
• Mainlevée totale ou partielle d'hypothèque	94,60 CHF
• Mainlevée totale ou partielle de gage	71,50 CHF
• Mainlevée totale ou partielle de nantissement	71,50 CHF
• Mainlevée de nantissement pour déblocage partiel de fonds	35,80 CHF
• Frais d'avenant :	1% du capital restant dû
○ Minimum crédit consommation	99,00 CHF
○ Minimum crédit immobilier (hors substitution assurance emprunteur relevant de la loi Hamon)	311,30 CHF
• Frais d'avenant financier	1,5% du capital restant dû
○ Minimum	440,00 CHF

FRAIS D'ACTE DE GARANTIE

• Prises de garanties :	
○ Nantissements	
Frais de rédactions d'actes	78,10 CHF
Frais réglementaires (enregistrement, ...)	nous consulter
○ Caution personne physique	78,10 CHF
○ Hypothèques, Privilège du Prêteur de Deniers, gages	frais réels

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

■ Epargne bancaire

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DEPOT)

• Semestriel	Gratuit
• Autres périodicités	1,05 €/relevé supplémentaire

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE EPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'EPARGNE

Ne concerne que les retraits sur Livret A, Livret B et Compte Epargne Logement

• Retrait d'espèces (opération nécessitant l'appel téléphonique de la Caisse d'Epargne domiciliatrice)	5,10 €
--	--------

TRANSFERTS DE COMPTE

• Transfert de livret(s) entre ou hors Caisse d'Epargne	Gratuit
• Transfert CEL vers une autre banque	85,00 €
• Transfert PEL vers une autre banque	85,00 €
• Transfert PEP vers une autre banque	85,00 €

RECALCUL INTERETS / HISTORIQUE DES ENCOURS / AUTRES OPERATIONS

- Vérification et/ou recalcul sur un produit d'épargne (intérêts-rémunération, fiscalité, prélèvements sociaux, relevé de situation PEL-PEP-PEA),

Sous réserve de faisabilité technique
Facturation sur devis avec un minimum de :

○ 28,00 € sur un livret d'épargne non fiscalisé	
○ 56,00 € sur un livret d'épargne fiscalisé	
○ sur produit complexe (PEL, PEP, PEA, PEA-PME)	nous consulter

Renonciation à une opération validée par le client (sous réserve de la faisabilité réglementaire et technique), frais de traitement, par opération 50,00 €

AUTRES SERVICES

- Epargne automatique : Eparfix / Eparplus Gratuit
- Assurance sur Epargne ⁽¹⁾ dont 3 € de frais de gestion 27,00 €/an
- Assurance sur Epargne ^{(1) (2) (3)} 24,00 €/an
- Carte Nomade ⁽⁴⁾ (uniquement sur livrets d'épargne) 12,00 €/an
- Frais d'émission d'un virement SEPA à partir d'un Livret ⁽⁵⁾ 3,90 €
- Frais d'émission d'un chèque de banque sur Livret ⁽⁶⁾ 12,50 €
- Frais de tenue de compte sur Livret inactif ⁽⁷⁾ hors Livrets d'Epargne réglementée 30,00 €/an et compte

(compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier)

Assurance vie

- Duplicata d'un bulletin de situation ou d'un contrat 30,00 €

Placements financiers

DROITS DE GARDE (HT) SUR COMPTE TITRES ⁽⁸⁾

- Droits de garde valeurs réseau Caisses d'Epargne :
 - forfait annuel de 27,80 € ⁽⁹⁾

Jeunes de moins de 26 ans ½ tarif

- Droits de garde valeurs hors réseau Caisses d'Epargne :
 - commission fixe 0,16% ⁽⁹⁾
 - avec un minimum de 32,25 € ⁽⁹⁾

Jeunes de moins de 26 ans ½ tarif

- commission par ligne de valeur :
 - valeurs émises par les Caisses d'Epargne Gratuit
 - autres valeurs 5,20 € ⁽⁹⁾
 - valeurs déposées à l'étranger 10,00 € ⁽⁹⁾
- Compte titres composé uniquement de Bons de Souscription d'Actions Gratuit
- Commission de gestion annuelle Parts Sociales Caisse d'Epargne Gratuit

COMMISSION SUR OPÉRATIONS DE BOURSE

- Valeurs cotées en France :
 - Ordres de bourse :
 - Ordre comptant au guichet, min. 17,20 € 1,45%
 - Ordre comptant par Direct Ecureuil par téléphone, min. 14,40 € 1,15%
 - Ordre comptant par Direct Ecureuil par Internet, min. 7,80 € 0,50%
 - + Taxe sur les Acquisitions de Titres (TAT) 0,30% (sous conditions : article 235ter ZD du CGI)
 - Ordres de bourse non répondus, annulés, non exécutés :
 - Ordre à l'agence 10,80 €
 - Ordre Direct Ecureuil par téléphone 10,80 €
 - Ordre Direct Ecureuil par Internet Gratuit
- Valeurs cotées à l'étranger (à titre indicatif) :
 - Frais de brokerage Selon pays
 - Forfait de 30 € à 46 € Selon zone
 - Commission de 0,6% du net broker min. 50 €, max. 240€
- Négociation hors marché :
 - Minimum 55,00 € 100% du courtage
- Souscription OPCVM d'une autre banque 31,10 €

(1) Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances-Voir conditions générales ou notices d'informations

(2) Pour toute souscription avant le 22/11/2010

(3) Arrêt de commercialisation

(4) La carte Nomade est gratuite pour les moins de 26 ans.

(5) Gratuit dans le cadre du Livret A si le bénéficiaire du virement est le titulaire du Livret A

(6) Gratuit dans le cadre du Livret A

(7) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés sur un livret inactif est plafonné par arrêté ministériel.

(8) « Compte titres » désigne le Compte Titres Ordinaire, le PEA et le PEA-PME

(9) Soumis à TVA

SERVICE BOURSE ESPRIT ECUREUIL

- Service abonnement Gratuit
- Service « Prise de bénéfice » 10,00 €/an
- Assurance moins-values⁽¹⁾ 7,00 €/an
- Le forfait : service Abonnement + Prise de bénéfice + Assurance 12,00 €/an

AUTRES SERVICES

- Inscription coupon en compte Gratuit
- Gestion d'une ligne de valeur non cotée : mise en paiement de coupon, opérations sur titres... 24,80 €
- Enregistrement ou radiation d'une ligne de titres non cotés 120,00 €
- Transformation en nominatif administré 16,80 €
- Inscription en nominatif pur : transfert vers le dépositaire 118,00 €
- Mise à jour des prix d'acquisition, min 36,50 € par ligne de valeur 18,00 €
- Remise de titres vifs, par ligne de valeur Gratuit
- Relevé ISF 38,00 €
- Frais de gestion de la dispense des prélèvements (art 117 quater et 125A du CGI) par foyer fiscal 5,10 €
- Frais de gestion fiscalité étrangère des non-résidents 20,80 €/an
- Transfert hors Caisses d'Épargne :
 - de compte titres ordinaire 117,50 €
 - de PEA, PEA-PME 117,50 €
 - de PEA numéraire uniquement 117,50 €
- Transfert partiel de titres 117,50 €

■ Bons d'Épargne et Bons de Caisse

- Opposition sur Bon 27,00 €
- Remboursement de Bon d'Épargne présenté par les banques 1,8 % du nominal
- Encasement de Bons hors réseau 20,00 €
(gratuit si placement des fonds à la Caisse d'Épargne)

■ Les métaux précieux

- Frais de transaction minimum 30,00 € 2,50 %
- Frais de retour de pièces en cas de refus de vente au poids de l'or 67,00 €
- Sachet plombé 10,00 €
- Rachat de lingot sans bulletin d'essai et réfection 56,00 €

■ La gestion privée

- Etude patrimoniale avec un minimum de Nous consulter
250,00 € TTC

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Tarifs en vigueur au 01/09/2016 susceptibles d'évolution.

■ Assurance-Assistance

- Assurance sur Compte⁽¹⁾ formule individuelle 36,00 €/an
- Assurance sur Compte⁽¹⁾ formule Famille 57,60 €/an
- Assurance moyens de paiement⁽¹⁾ 18,30 €/an
- Assurance perte et vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa⁽¹⁾ 13,20 €/an
- Satellis Assurance⁽¹⁾ 15,62 €/an
- Service Opposition⁽¹⁾ 22,00 €/an

⁽¹⁾ Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances - Voir conditions générales ou notices d'information.

SECUR'MÉDIA

- Formule 1⁽¹⁾ Individuel dont 3 € de frais de gestion
- Formule 2⁽¹⁾ Individuel dont 3 € de frais de gestion
- Formule 1⁽¹⁾ Famille dont 3 € de frais de gestion
- Formule 2⁽¹⁾ Famille dont 3 € de frais de gestion
- Assurance Mobile⁽¹⁾⁽²⁾
- Assurance Mobile avec mensualisation de la prime⁽¹⁾⁽²⁾

- Assurance sur Epargne⁽¹⁾ dont 3 € de frais de gestion
- Assurance sur Epargne⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
- Protection Juridique⁽¹⁾ souscrit avant le 24/03/2014 dont 4 € de frais de gestion
- Protection Juridique⁽¹⁾ souscrit à compter du 24/03/2014 dont 4 € de frais de gestion

	40,00 €/an
	82,00 €/an
	59,00 €/an
	112,00 €/an
	30,00 €/an
	33,00 €/an
soit	2,75 €/mois
	27,00 €/an
	24,00 €/an
	73,55 €/an
	84,80 €/an

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

■ Successions

- 1 % du montant de l'actif⁽⁴⁾
 - Minimum de perception 110,00 €
 - Plafond de perception 780,00 €
 - Remise des frais si les sommes sont replacées à la Caisse d'Epargne d'Alsace
 - Frais de gestion annuels des successions
- Date décès > 2 ans 80,00 €
(En cas de succession inactive au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier les frais sont plafonnés à 30 €/an)

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

■ Change manuel

ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ETRANGERS (DEVICES)

- Application du cours de change
- Commission fixe⁽⁵⁾ 3,20 €

ACHAT DE CHEQUES DE VOYAGE

En euros

- Commission de service Gratuit

En devises (en USD uniquement)

- Application du cours spécifique chèques de voyage
- Commission fixe⁽⁵⁾ 3,20 €

(1) Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances - Voir conditions générales ou notices d'informations.

(2) Arrêt de commercialisation

(3) Pour toute souscription avant le 22/11/2010

(4) Base de tarification : avoirs du défunt + avoirs sur comptes joints

(5) Commission perçue pour vente de devises < 100€ et achat de devises < 50€

■ Virements internationaux

INFORMATIONS PRATIQUES

3 options possibles pour l'imputation des frais :

- Option 1 « SHA » : frais partagés entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire (s'applique par défaut)
- Option 2 « OUR » : tous les frais sont à la charge du donneur d'ordre. Les frais des correspondants bancaires sont à ajouter.
- Option 3 « BEN » : tous les frais sont à la charge du bénéficiaire

EMISSIION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL

Vers l'EEE (Espace Economique Européen)

	valeur J (*)
• En euros Virement SEPA avec BIC et IBAN	
○ Virement émis au guichet	3,90 €
○ Frais supplémentaires de correction (coordonnées bancaires, BIC/IBAN manquants ou erronés)	15,50 €

Autres virements

(quel que soit le montant, quel que soit le pays)

• En euros ou en devises	valeur J (*)
○ Frais par virement	1 ‰
○ Minimum de perception	12,60 €
○ Commission de change (sur devises)	0,50 ‰
○ Minimum de perception	12,60 €

Frais supplémentaires de correction

(coordonnées bancaires, BIC/IBAN manquants ou erronés) 15,50 €

VIREMENT RECU DE L'ETRANGER

En provenance de l'EEE (Espace Economique Européen)

• En euros Virement SEPA avec BIC et IBAN	valeur J (*)
○ Frais par virement	gratuit
Frais supplémentaires de correction (coordonnées bancaires, BIC/IBAN manquants ou erronés)	15,50 €

Autres virements

(quel que soit le montant, quel que soit le pays)

Date de valeur : J (*) (sans change) et J+2 ouvrés (*) (avec change)

• En euros ou en devises	
○ Frais par virement	1 ‰
○ Minimum de perception	12,60 €
○ Commission de change (sur devises)	0,50 ‰
○ Minimum de perception	12,60 €

Frais supplémentaires de correction

(coordonnées bancaires, BIC/IBAN manquants ou erronés) 15,50 €

AUTRES OPERATIONS

• Message SWIFT	30,00 €
- Avis de sort	
- Demande de retour de fonds	
- Demande de modification de données, d'un bénéficiaire d'un transfert	
• Demande de confirmation d'émission d'un transfert	5,50 €
• Complémentation ou intervention sur transfert	15,50 €

■ Chèques

Paiement par chèque à l'étranger en euros ou en devises

• Paiement par chèque à l'étranger	
a - commission de service	1 ‰
- minimum de perception	12,60 €
b - commission de change (si devises)	0,50 ‰
- minimum de perception	12,60 €
• Encaissement de chèque étranger ⁽¹⁾ en euros ou en devises***	
Délais d'encaissement	
○ en SBF (crédit sauf bonne fin)	
- remise chèque en euros payables dans l'UE	
Date de valeur :	Jour dépôt agence+8 jours ouvrés ⁽²⁾ au maximum
- remise chèque en euros ou devises payables hors UE :	
Date de valeur :	Jour dépôt agence+15 jours ouvrés ⁽²⁾ au maximum

(1) Les frais des correspondants bancaires sont à rajouter.

(2) Se référer au lexique

*** Prestations de base au sens des articles L 312-1 et D 312-5 du Code monétaire et financier.

- en CAE (crédit après encaissement)
 - remise chèque en euros ou devises payables à l'étranger : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Epargne.
- a - commission de service 1 ‰
- minimum de perception (par chèque) 12,60 €
- b - commission de change (si devises) 0,50 ‰
- minimum de perception 12,60 €
- Rejet chèque étranger 43,00 €
- Divers
- encaissement de chèques en euros tirés sur l'Espagne (en crédit après encaissement) avec un crédit irrévocable (Santander Collection Service) nous consulter

■ Autres Services

- Mise en place d'un contrat de vente à terme mensuel en devises CHF
 - Sur 6 mois 15,00 €
 - Sur 12 mois 25,00 €
- Mise en place d'un contrat garantie de change sur crédit immobilier en devises CHF 150,00 €
- Virement de ou vers un compte en CHF via la MSI
délai d'exécution : 2 jours ouvrés⁽¹⁾, au cours applicable lors de l'exécution Gratuit
- Abonnement au service rémunération sur compte en CHF 1,50 €/trim

11 RÉSOLURE UN LITIGE

■ Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation

C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation :

PAR ÉCRIT

Caisse d'Epargne d'Alsace
Service Relations Clientèle
1, avenue du Rhin – 67925 STRASBOURG Cedex 9

PAR INTERNET

www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾
(région Alsace)
rubrique « Ma banque pratique » - « Service Relations Clientèle »

PAR TÉLÉPHONE

09 69 36 27 38⁽²⁾

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours.

Si toutefois une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, ce délai pourra être porté à 2 mois.

■ Médiateur de la Caisse d'Epargne d'Alsace

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir le Médiateur de la Caisse d'Epargne par voie postale ou par voie électronique uniquement dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'application tel que défini dans la Charte de Médiation (disponible auprès de votre agence ou sur le site www.caisse-epargne.fr)

À l'attention de M. le Médiateur de la Caisse d'Epargne d'Alsace
2, place Dauphine
67925 STRASBOURG Cedex 9

Le Médiateur vous fera connaître sa position sous 90 jours.

⁽¹⁾ Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès à Internet

⁽²⁾ Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur

■ Médiateur de l'AMF

L'Autorité des Marchés Financiers dispose d'un Médiateur qui peut être saisi par tout intéressé, personne physique ou morale, dans le cadre d'un litige à caractère individuel entrant dans le champ de ses compétences, à savoir les placements financiers : actions, obligations, OPCVM (l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue de compte titres...) ⁽³⁾

Vous pouvez adresser un courrier par voie postale à l'adresse suivante :

Médiateur de l'AMF
Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse
75082 Paris Cedex 02

(3) Cf. article L.621-19 al.1 extrait du Code Monétaire et Financier et charte de la médiation de l'AMF disponible sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org

AUTRES

■ NUMEROS UTILES

La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCÉ Assurances.

PERTE / VOL : 09 69 36 39 39⁽¹⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Épargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽¹⁾

Pour toute aide, contactez votre Assistance technique Caisse d'Épargne.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

• *Conditions générales.* Le présent document répond aux exigences du Décret n°84-708 du 24 juillet 1984 prévoyant que les établissements de crédit sont tenus de porter à la connaissance du public les conditions générales de banque qu'ils pratiquent. Les tarifs indiqués dans la présente brochure remplacent ceux figurant dans toute brochure antérieure. La Caisse d'Épargne d'Alsace se réserve le droit de modifier ses tarifs dans le respect de la réglementation en vigueur. La Caisse d'Épargne pourra facturer d'autres commissions à l'occasion d'opérations inhabituelles ou qui seraient la conséquence de toute nouvelle réglementation.

LEXIQUE

- **Date de valeur :** date à laquelle une somme est prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs ou créditeurs.
- **Délai d'encaissement :** Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, le montant du chèque est, en principe, disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la banque du tireur de chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. La Caisse d'Épargne vous fait une avance sur le chèque remis à l'encaissement aussi longtemps que le délai d'encaissement existe. Elle vous permet d'utiliser la provision apportée par ce chèque. La Caisse d'Épargne peut refuser de faire une avance sur un chèque tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours ouvrés au maximum). La provision sera alors indisponible.
- **Découvert non autorisé :** autorisation exceptionnelle de disposer des fonds qui dépassent le solde du compte du compte ou l'autorisation de découvert convenue.
- **Jours ouvrés :** lundi à vendredi. J : date de comptabilisation
- **Les prix indiqués** incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20% au 01/01/2017).

www.caisse-epargne.fr

CAISSE D'ÉPARGNE
ALSACE

